



Nombre de membres
en exercice : 11
qui ont pris part à la
délibération : 9
dont 1 procurations

Date de la convocation :

17 septembre 2021

Objet :

Compte rendu
conseil municipal du
24 septembre 2021

1/3

PREFECTURE DU GARD
Reçu le

22 OCT. 2021

Bureau du Courrier

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de FLAUX

Séance du 24 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un le vingt-quatre septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du château, sous la présidence de Monsieur Denis JUVIN - Maire

Présents : Denis JUVIN - Catherine MARTEL - Patricia MICHOT - Muriel NIGGEL - Alessandra STURANI - Jean-Pierre PLUS - Michel VAILLIES - Philippe VINÇON

Absentes : Valérie UPPHOFF - Catherine VINAS

Absent excusé : Philippe ROUVIER - COROUGE

Procuration : Philippe ROUVIER - COROUGE donne procuration à Denis JUVIN

Ouverture de la séance

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte

Nomination du secrétaire

Monsieur le Maire propose la candidature de Michel VAILLIES, en qualité de secrétaire pour la présente séance

Vote : à l'unanimité

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu du conseil du 16 juin 2021
- Contrat d'assurance contre les risques statutaires et mise en concurrence
- CCPU Extension à la commune d'ARGILLIERS
- Proposition de Coupe de bois (plan de gestion forêt communale)
- Questions diverses

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 16 juin 2021

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations.
Personne ne prenant la parole, il est passé au vote

Vote : à l'unanimité

Contrat d'assurance contre les risques statutaires et mise en concurrence

Le maire propose au conseil municipal que la commune charge le Centre de Gestion du Gard de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative, garantissant les risques financiers encourus par la collectivité à l'égard de son personnel, auprès d'une



Nombre de membres
en exercice : 11
qui ont pris part à la
délibération : 9
dont 1 procuration

Date de la convocation :

17 septembre 2021

Objet :

Compte rendu
conseil municipal du
24 septembre 2021

2/3

entreprise d'assurance agréée et se réserve la possibilité d'y adhérer.

Ce contrat va couvrir tout ou partie des risques suivants :

→ *Agents affiliés à la CNRACL :*

- Décès, Accident de Service, Maladie Professionnelle, Maladie Ordinaire, Longue Maladie/Longue Durée, Maternité

→ *Agents IRCANTEC, de droit public :*

- Accident du travail, Maladie Professionnelle, Maladie Grave, Maternité, Maladie Ordinaire.

Il devra également avoir les caractéristiques suivantes :

- Durée du marché : 3 ans
- Régime du contrat : capitalisation.

Le conseil Municipal autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

Vote : à l'unanimité

CCPU Extension à la commune d'ARGILLIERS

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal l'extension du périmètre communautaire à la commune d'Argilliers au 1^{er} janvier 2022

Les membres du conseil acceptent

Vote : à l'unanimité

Proposition de Coupe de bois (plan de gestion forêt communale)

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de reporter la coupe de bois de 2022 en 2023, une coupe étant en cours actuellement.

Les membres du conseil acceptent

Vote : à l'unanimité

Questions diverses

Mr le Maire informe les membres du Conseil municipal que pendant les vacances d'été

- Petite classe : travaux de peinture et pose d'un liège pour affichage
- Grande classe : mise en place d'un film de protection solaire sur les portes assurant anti chaleur et coupant la visibilité dans la classe depuis l'extérieur

Mr le Maire informe les membres du Conseil municipal que le SIRP a équipé les 2 classes de Flaux en vidéoprojecteur



Nombre de membres
en exercice :
qui ont pris part à la
délibération :
dont 1 procurations

11

9

Mr le Maire fait le point sur l'avancement des travaux de réhabilitation du lavoir des Auvis, il ne reste plus que la mise en eau et qu'il a déjà été mandaté 29 786.40€

Mr le Maire informe les membres du Conseil municipal que la Police intercommunale est passée de nuit en jour, qu'il y a eu 2 contrôles au STOP de l'école, l'équipe doit revenir courant octobre pour faire un contrôle de vitesse au chemin de Seryonel

Mr le Maire informe les membres du Conseil municipal de la mise en place d'une collecte d'encombrants SICTOMU. L'enregistrement sera à faire auprès du secrétariat de la Mairie.

1^{ère} collecte le 23 novembre (8 places de 3 encombrants maximum) et ensuite 1 fois par mois

Les encombrants collectés devront être sortis sur le pas-de-porte et pesés moins de 70 kg.

Mr le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'au prochain conseil municipal nous délibéreront pour que le service urbanisme de la CCPU demande directement au pétitionnaire les pièces complémentaires

Séance levée à 19h

Date de la convocation :

17 septembre 2021

Objet :

Compte rendu
conseil municipal du
24 septembre 2021